Dixième Année. — N° 127 | 20 Centimes le N°. | Vendredi 30 Décembre 1870

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS
datent des 1er et 16 de chaque mois
et
se paient d'avance.
LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
Trois mois..... 5 fr.
Six mois ..... 9 fr.
Un an ..... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr.,
Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement
un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS
sont reçues au
Bureau du Journal du Lot
et
se paient d'avance
Annonces..... 25 c. la lig
Réclames..... 50 c. —

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
MM. Laffite et Ce, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le *Journal du Lot* et le *Courrier du Lot* sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et *in extenso* des Annonces Judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, *par extrait*, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

DE CAHORS A LIBOS.

tabl. 1	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte
Cahors. — Départ....	6h » matin	12h25s	5h40s
Mercuès.....	6 18	12 47	5 50
Parnac.....	6 33	1 7	6 9
Luzech.....	6 43	1 20	6 1
Castelfranc.....	7 2	1 43	6 36
Puy-l'Evêque.....	7 17	2 1	6 49
Duravel.....	7 32	2 16	6 59
Fumel.....	7 54	2 42	7 19
Monsempron-Libos.—Arrivée.	8 1	2 49	7 26

DE LIBOS A CAHORS.

tabl. 2	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte
Monsempron-Libos.— Départ.	9h30 matin	5 25s	7 55s
Fumel.....	9 37	5 37	8 2
Duravel.....	9 54	6 03	8 21
Puy-l'Evêque.....	10 3	6 17	8 30
Castelfranc.....	10 17	6 41	8 48
Luzech.....	10 29	7 »	9 2
Parnac.....	10 38	7 16	9 13
Mercuès.....	10 49	7 33	9 25
Cahors. — Arrivée....	11 5	7 52	9 43

Prix des places.

de Cahors à :	1re cl.	2e cl.	3e cl.
Libos	5.80f	4.35f	3.20f
Puy-l'Evêque	3.70	2.75	2.05
Villeneuve-sur-Lot.... ..	8.60	6.45	4.75
Bordeaux.....	20.80	15.35	12.20
Agen	10.65	8. »	5.85
Montauban	11. »	8. »	6. »
Toulouse	16.70	12.30	9.15
Aurillac	29.30	21.45	15.50
Paris	73.70	55.53	40.55
Cette	41.35	30.75	22.70

DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA

LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)		
	Départs..	8h41 matin	9h26	5h19 matin
AGEN.	Arr.....	9 59	10 28	6 44
	Dép.....	11 25	11 20	7 »
MONTAUBAN	Arr.....	1 33 soir	12 43 soir	9 3
	Dép.....	12 13	3 05	7 57
AGEN.	Arr.....	1 36	5 11	10 6
	Dép.....	2 »	6 10	» »
LIBOS.	Arr.....	3 »	7 36	» »
	Départs pour Cahors (Voir tabl. 2)			

DE CAHORS A PARIS

LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau			
	Départs .	8 9 matin	3 35 soir	7 39
PÉRIGUEUX.	Arr.....	11 56	5 42	11 25
	Dép.... .	1 40 soir	6 10	minit
LIMOGES.	Arr	4 31	8 21	2 27
	Dép	4 55	8 30	2 38
ORLÉANS.	Arr.....	minit 43	2 38 matin	10 21
	Dép.....	minit 55	2 16	10 40
PARIS	Arr.....	3 50 m.	4 39	2 59
	Dép.....	4 40 m.	7 45 m.	» «

Cahors, le 30 Décemb. 1870

L'Empire d'Allemagne

C'en est fait de la Confédération germanique.

Le descendant des électeurs de Brandebourg, le rejeton des Hohenzollern a restauré à son profit le trône impérial d'Allemagne que Richelieu avait miné, que Napoléon avait détruit.

Le mystique Guillaume va souiller, aux applaudissements de la Germanie inconsciente, à la honte de l'Autriche et de l'Angleterre épouvantées, ce siège que Rodolphe de Habsbourg illustra de ses vertus et Charles-Quint de sa grandeur.

Personne en Europe n'ose protester contre cette odieuse usurpation.

Ce sera l'éternel honneur de la France, de s'être seule opposée aux empiétements successifs de cette politique ambitieuse ; d'avoir seule condamné et flétri l'odieuse maxime de Bismark : La force prime le droit.

L'Europe assiste impassible à nos souffrances; elle laisse les peuplades du Nord fouler aux pieds sans pitié tout ce que nous avions de vénérable et de saint : souiller nos églises, bombarder nos villes ouvertes, égorger nos vieillards; nous le regrettons pour elle encore plus que pour nous.

Car l'heure de notre régénération a sonné et celle de notre délivrance ne se fera pas attendre. Nous avons secoué cette torpeur, ce sybaritisme qui nous énervaient ; Paris n'est plus la ville de plaisirs et de proxénètes où le monde se donnait rendez-vous pour assister au triste spectacle de notre décadence, c'est la ville des périls et des sacrifices où tout citoyen est un soldat, où tout soldat est un héros.

La province imite ce noble exemple. Partout des armées s'organisent, et ces soldats improvisés luttent toujours avec vaillance, quelquefois avec avantage contre les plus vieilles bandes prussiennes.

En même temps que les soldats s'aguerrissent, les généraux se révèlent ou se forment.

La retraite de Chanzy sur le Mans, la victoire de Faidherbe à Pont-Noyelle, doivent nous rendre du courage. Le but de tous nos généraux est de débloquer Paris; s'ils atteignent ce but, comme nous en avons la confiance, ce sera un échec militaire et moral dont l'Empire d'Allemagne aura de la peine à se relever.

D'ailleurs, fût-il même proclamé empereur dans Paris, le roi Guillaume ne garderait pas longtemps ce titre tant ambitionné.

Les états du Sud, la Saxe, la Bavière, le duché de Bade ne tarderont pas à s'apercevoir de leur faute et à vouloir briser les fers qu'ils se sont eux-mêmes donnés. Car il n'y a plus d'illusion possible ; nous revenons au moyen-âge et à la féodalité ; seulement les Wittelsbach, les Nassau et les autres princes auront pour suzerain un Hohenzollern à la place d'un Habsbourg.

Cet empire fondé par la violence, la ruse, la surprise, la trahison s'abîmera bientôt comme ce colosse aux pieds d'argile dont parle l'Ecriture, quelle que soit l'issue du conflit engagé.

Mais Guillaume n'est pas encore dans Paris, et la France lutte, ferme, persévérante, jamais domptée en attendant que les peuples trompés et les princes ouvrent enfin les yeux et viennent l'aider à faire triompher la justice et le droit.

Paris élargit chaque jour le cercle de fer qui l'investit ; toute la France s'arme et se prépare à l'effort décisif.

Nous ne tarderons pas à prendre notre revanche et il ne restera à l'empereur Guillaume que le souvenir accablant de ses crimes inutiles et la triste célébrité d'Attila.

J. DELBAU.

BULLETIN DE LA GUERRE

Bordeaux, 27 décembre, soir.

Londres, 27. — Le *Daily-News* dit, que le 24 décembre, une canonnade furieuse a été dirigée par les Français sur Bourget, depuis minuit jusqu'au matin.

Une grande attaque était attendue aujourd'hui, les Français n'ont fait aucun mouvement offensif.

—

Une dépêche du *Times*, du 26, confirme que les Prussiens ont coulé six vaisseaux anglais, à Duclair, et ont tiré sur les équipages, qu'ils ont dévalisés.

Ces vaisseaux avaient la permission des Prussiens de charger du charbon.

Bordeaux, 27 décembre, soir.

Le Mans, 26. — Le général Chanzy a adressé à son armée un ordre du jour pour porter à la connaissance de tous la protestation, en date du 20 décembre, qu'il a adressée au commandant prussien à Vendôme, par un parlementaire.

Il est sûr que chacun partagera son indignation et son désir de venger de telles injures :

Au commandant prussien, à Vendôme.

« Général,

» J'apprends que des violences inqualifiables ont été exercées par les troupes placées sous vos ordres, sur la population inoffensive de Saint-Calais. Malgré les bons traitements que l'on a pour vos malades et vos blessés, vos officiers ont exigé de l'argent et autorisé le pillage. C'est là un abus de la force qui pèsera sur vos consciences, mais que le patriotisme de nos populations saura supporter.

» Mais il est impossible d'admettre que vous ajoutiez à ces méfaits l'injure gratuite. Vous avez prétendu que nous étions vaincus : c'est faux. Nous vous avons battus et tenus en échec depuis le 4 septembre. Vous nous avez traités de lâches gens qui ne pouvaient vous répondre et vous avez prétendu que nous subissions la volonté du Gouvernement de la défense nationale, qui nous obligeait à résister alors que nous voulions la paix.

» Je proteste, au nom du droit que vous me donnez pour parler ainsi, de la résistance de la France entière, de celle que l'armée vous oppose et que vous n'avez pas pu vaincre jusqu'ici.

» Nous affirmons de nouveau ce que notre résistance vous a déjà appris.

» Nous lutterons avec confiance. Le droit et la volonté doivent triompher. Quels que soient les sacrifices qui nous restent à faire, nous lutterons à outrance, sans trève ni merci.

» Il s'agit aujourd'hui de combattre non plus des ennemis loyaux, mais des hordes de dévastateurs qui veulent uniquement la ruine et la honte d'une nation qui prétend conserver son honneur, son indépendance et son rang.

» A la générosité avec laquelle nous traitons vos prisonniers, vos blessés, vous répondez par l'insolence, l'incendie et le pillage.

» Je proteste, avec indignation, au nom de l'humanité et du droit des gens que vous foulez aux pieds ! »

Cet ordre du jour a été lu trois fois aux troupes.

Bordeaux, le 27 décembre à 5 heures, soir.

Intérieur à Préfets.

Sur la rive gauche de la Loire, une petite colonne ennemie a attaqué, hier, Argent à deux reprises, et a été repoussée par les populations des communes environnantes.

Avant-hier, francs-tireurs Lipouwski, ont enlevé un courrier, allant de Châteauneuf-en-Thimerays, à Nogent-le-Roy, et fait quelques prisonniers.

En Normandie, les Prussiens ont fait sauter le pont du chemin de fer, sur la route de Bolbec à Fecamp.

Bordeaux, 28 décembre, 12 heures 45 m., soir.

Intérieur à Préfets.

Les dépêches de cette nuit, annoncent l'évacuation précipitée de Dijon par les Prussiens, à l'approche de nos troupes.

Quelques cavaliers ont paru à Pont-Levoy où ils ont fait quelques réquisitions et sont repartis.

De nouveaux renseignements sur le combat de Pont-Noyelles, permettent d'affirmer de nouveau que cette journée a été un succès marqué pour l'armée du Nord.

Nos troupes ont fait quelques prisonniers et pris des blessés, et n'ont laissé sur le terrain ni un homme ni un canon : elles ont ramassé le lendemain les fusils des tués.

Bordeaux, le 28 décembre, à 2 h. 50 minutes, soir.

Lille, 27. — Les dépêches prussiennes sur le combat du Pont-Noyelles sont mensongères : l'ennemi ne nous a fait aucun prisonnier.

Tous les avis constatent, dans la région du nord, des pertes prussiennes énormes par la bataille ou par la maladie : 18,000 malades ou blessés sont à Châlons ; d'autres villes sont semblablement encombrées.

Besançon, 27. — Deux assauts sur les forts de Belfort ont été vigoureusement repoussés ; les pertes des assiégeants sont considérables.

Bordeaux, 28 décembre, 3 h. 55 soir.

Intérieur à Préfets.

Nouvelles de Paris par le ballon, le *Tourville*, tombé à Eymoutiers, avec toutes ses dépêches.

Depuis le 21, le froid excessif a entravé toutes les opérations et empêché les travaux de terrassements. Des mesures prises pour sauvegarder la santé des troupes. n'impliquent en aucune façon, abandon des opérations commencées.

Le Gouvernement et le peuple de Paris sont plus que jamais décidés à continuer la Défense, au prix de tous les sacrifices, jusqu'à la victoire définitive.

Le 26, la garde nationale mobilisée a délogé un bataillon saxon du parc de la Maison-Blanche.

Le ministre de l'Intérieur et de la Guerre est arrivé à Bordeaux.

Nogent-le-Rotrou, 26 décembre.

Colonel de Lipowski à guerre.

Enlevé ce soir courrier venant de Châteauneuf, allant par la Loupe à Nogent-le-Roi ; il envoie lettres et dépêches enlevées à l'ennemi, et fourgons contenant caisses et malles remplies d'effets et d'objets volés : fait quelques prisonniers du 326e régiment d'infanterie allemande.

Bordeaux, 29 décembre, 5 heures 25 minutes, soir.

Intérieur à Préfets.

L'ennemi, après Dijon, a évacué Gray, continuant avec précipitation son mouvement de retraite sur Vesoul.

Le 27, une colonne mobile détachée de l'armée du général Chanzy, a eu un engagement assez vif avec l'ennemi vers Montoire.

L'ennemi, poursuivi 5 kilomètres au-delà de cette ville, s'est retiré sur Château-Renault, laissant une centaine de prisonniers, des caissons, des équipages, 2 officiers tués, plusieurs blessés.

Des francs-tireurs ont mis en déroute le même jour quelques éclaireurs ennemis entre Pougouin et La Loupe.

Dépêches du DAILY-NEW.

Quartier-général du prince royal

Versailles, 17 décembre.

L'impression générale ici c'est que le siège pourra se prolonger jusqu'au mois de janvier, et que l'on peut s'attendre à des combats sérieux avant que Trochu se décide de se rendre. Il est regrettable que les combats devant Orléans n'aient pas été plus décisifs, car il reste encore de ce côté beaucoup à faire aux troupes allemandes, ce qui prive l'armée devant Paris du secours de Won-der-Thann, du duc de Mecklembourg ou du prince Frédéric-Charles.

Au nord et à l'ouest, le général Manteuffel est bien en état de résister, mais il ne peut détacher aucune partie de son armée pour la diriger sur Paris, de sorte que l'appel des renforts de la landwehr semble justifié par la situation des affaires.

L'esprit des troupes allemandes est excellent et l'état sanitaire très-bon ; avec le secours de 200.000 landwehr, elles pourront *encore* mener à bonne fin tout le programme du peuple allemand. Il faut seulement qu'elles soient patientes, et qu'elles s'attendent à des retards, car la France a fait des efforts dont on ne la croyait pas capable.

Une dépêche de Berlin, 15 décembre, qui nous revient par la voie de Florence, apporte des indications bonnes à recueillir :

« On a de mauvaises nouvelles des corps de Frédéric-Charles et de Mecklembourg ; on y manque de vivres, les blessés meurent par centaines pendant le transport, les français opposent partout une énergique résistance. »

Le télégramme ajoute :

« Les travaux pour le bombardement de Paris, ont été confiés au général du génie comte de Pleisk.

Mais nous savons ce qu'il faut penser de ces préparatifs de bombardement.

LES INFORMATIONS

L'incident qui vient de se produire au port de Duclair, près de Rouen, où les Prussiens ont coulé six navires anglais qui avaient obtenu l'autorisation préalable de décharger leur cargaison, est généralement apprécié comme très-grave dans les cercles diplomatiques. Il n'est pas douteux qu'une réparation va être demandée par l'Angleterre, pour l'insulte qui a été faite à son pavillon et le dommage causé à son commerce.

Cette réparation doit être de deux sortes: excuses et indemnité. Le fait seul de la publication de la dépêche au *Times* d'aujourd'hui, qui nous est signalée par un télégramme de Londres, aura produit dans toute l'Angleterre une sensation considérable. On y verra tout le dédain du moderne César pour l'ancienne Europe et pour l'Angleterre, qui naguère encore croyait partagé avec la France le sceptre du monde.

Nous lisons dans la *France nouvelle*, journal républicain de Toulouse :

Une lettre particulière, écrite par un jeune officier, notre compatriote, du corps de Bourbaki, nous donne les renseignements les plus positifs et les plus rassurants sur la discipline de ce corps d'armée. Le général Africain, si connu par sa brouvoure, se révelle comme organisateur. Il a fait venir d'Afrique la plupart des chefs qui commandent sous ses ordres, jusqu'aux simples sous-officiers. L'esprit militaire se communique de la sorte à nos mobilisés.

Conduits par des hommes aguerris, sous l'exemple du courage, de la patience et de la vigueur, ils sauront supporter toutes les fatigues et braver le feu l'ennemi. Que nos autres généraux suivent cette initiative, et des jours meilleurs ne tarderont pas à se lever pour nous.

Il faut encore, pour la réalisation de ce vœu, que l'entente la plus parfaite règne entre les chefs de nos armées et le gouvernement de la défense nationale. Des esprits élevés et tout dévoués à la patrie ne peuvent-ils donc pas se faire des concessions et se montrer une confiance réciproque, pour arriver à la sauver?

—Le *Phare de la Loire* annonce que c'est entre Cherbourg et Southampton que sera concentré le service postal de la France en Angleterre et *vice-versâ*.

—On assure que le gouvernement prussien songe à acheter les terrains sur lesquels les batailles de Wissembourg, Reichshoffen, Beaumont, Pont-à-Mousson, Bazeille et Sedan ont eu lieu et sur lesquels des soldats allemands sont enterrés. Ces terrains appartiennent tous à des propriétés particulières.

— On lit dans l'*Ami du Limboury*:

Nous apprenons, avant de mettre sous presse, que de sérieux troubles ont eu lieu hier à Aix-la-Chapelle, à l'occasion de l'appel sous les armes des hommes de la landwehr de 40 ans. Là encore, on a eu recours aux militaires pour rétablir l'ordre et faire exécuter les ordonnances du gouvernement.

—Le *Gaulois* de Bruxelles, nous apprend que 40 mille de la milice anglaise vont être appelés sous les armes, et exercés pendant deux mois.

— On lit dans la *Liberté* d'aujourd'hui:

Un nouveau ballon serait tombé dans la Creuse et apporterait des lettres et des dépêches de Paris d'hier matin.

—On lit dans la *Gironde* d'aujourd'hui:

Il est tombé hier un nouveau ballon à la Ferté-Mzcé (Orne). Ce ballon porte le nom de *Rouget-de-Lisle*.

— Une dépêche de Kœnisgsberg, du 18, annonce que cinq navires de guerre français ont été vus à Pillau, venant du cap Skagen (Jutland).

—M. de Ruy, officier d'état-major, aurait réussi à traverser les lignes prussiennes dans la direction de Versailles et aurait porté les nouvelles les plus détaillées et les plus satisfaisantes sur l'état des armées de Paris et sur les projets de leur commandant.

— Le fils aîné du duc de Grammont, âgé de 19 ans, a quitté Londres, pour se rendre en France et s'y engager dans la garde mobile.

Le Général Chanzy.

Voici sur le général Chanzy, dont les efforts héroiques tiennent en échec depuis quelques jours le prince Charles, quelques détails touchant la vie de ce vaillant chef de notre deuxième armée de la Loire.

Le général Chanzy, âgé d'environ 47 ans, est né au petit village de Nouart, dans le département des Ardennes. Tout enfant, il se faisait remarquer par son ardeur au travail et par sa vive intelligence. De bonne heure aussi se manifestèrent ses goûts pour la carrière des armes. A seize ans, il s'engagea comme mousse à bord d'un vaisseau de guerre. C'est ainsi qu'il commença sa vie militaire par un rude apprentissage.

Après une année de cette existence pénible, le général Chanzy comprit qu'il n'était pas né pour faire un marin. Il reprit ses études et passa avec succès l'examen d'admission à Saint-Cyr.

En sortant de cette école avec l'un des premiers numéros, il fut nommé sous-lieutenant dans un régiment de zouaves.

Depuis cette époque jusqu'à la guerre d'Italie, en 1859, le général Chanzy ne cessa de résider en Afrique, doù il partit avec le grade de chef de bataillon du 23e de ligne Sa belle conduite pendant toute cette campagne, notamment à Solférino, où il fut cité à l'ordre du jour, lui valut le grade de lieutenant-colonel au 71e de ligne.

Lors de l'expédition de Syrie, en 1860, le général d'Hutpoul demanda auprès de lui, pour prendre la direction des affaires politiques, le lieutenant-colonel Chanzy, que lui recommandait une connaissance approfondie des mœurs et des langues orientales. Ce fut avec beaucoup de tact et d'habileté qu'il s'acquitta de cette mission délicate, à la suite de laquelle il fut promu officier de la Légion d'honneur.

De tels états de service méritaient un avancement rapide.

En 1864, M. Chanzy était nommé colonel du 48e de ligne. Il demanda à rentrer en Afrique ce qui lui fut accordé. Placé comme colonel à la tête de la subdivision de Sidi-bel-Abès, il devint général en 1869. Dans ces fonctions, il déploya de grands talents administratifs. Au commencement de cette année, il fit l'expédition du Sud avec le général de Wimpfen et contribuait pour sa large part à en assurer le succès.

Lorsque la guerre fut déclarée entre la Prusse et la France, M Chanzy demanda le commandement d'une brigade active. Mais il eut le regret de se voir refuser l'honneur de marcher à l'ennemi. Il ne fut rappelé d'Afrique qu'au commencement d'octobre, alors que nos malheurs avaient commencé, et que nous manquions de généraux ayant assez d'habileté et d'énergie pour réparer les désastres d'une campagne si follement et si absurdement conduite.

Personne n'ignore qu'elle a été la conduite du général Chanzy à l'armée de la Loire. Nommé général de division peu de temps après son arrivée, il prenait une part très-importante à la bataille de Coulmiers. Au combat de Patay, il enleva, à la tête du 16e corps, les positions fortement occupées par l'aile droite de l'armée prussienne.

Les malheureux événements qui suivirent ces glorieuses journées placèrent entre les mains du général Chanzy le commandement de la deuxième armée dé la Loire.

C'est avec cette armée que, pendant trois jours il a soutenu les attaques incessantes des armées de Frédéric-Charles et du duc de Mecklembourg.

Le général Chanzy n'est pas de ceux que peut atteindre le reproche adressé à nos officiers, d'avoir, pendant cette guerre, fait preuve d'une ignorance topographique qui n'a pas été une des moindres causes de nos insuccès. Le fait suivant en donnera la preuve.

En 1850 ou 1851, un conflit s'éleva entre la France et le Maroc pour la délimitation de frontières entre ce dernier Etat, et notre colonie. Le général Channy, alors lieutenant, détaché aux bureaux arabes, avait occupé ses loisirs à faire la levée topographique des lieux qui, précisément, faisaient l'objet du litige.

Le gouverneur de l'Algérie, sur l'ordre du ministre de la guerre, demandait un travail pouvant éclairer la question. M. Chanzy présenta le sien, qui fut trouvé remarquable. Il fut appelé à Paris, et ayant été présenté au prince-président qui demandait d'exprimer ses désirs d'avancement, le général Chanzy s'oublia lui-même pour obtenir que son frère fût nommé à un emploi que lui nécessitait son peu de fortune.

Ce peu de lignes suffiront pour faire connaître le général en qui nous avons mis nos patriotiques espérances. S'il n'avait donné déjà des preuves de ce que la France peut attendre de lui, on pourrait encore compter sur le sentiment de vengeance qui doit l'animer contre ces hordes de barbares qui nous font une guerre aussi sauvage et aussi impitoyable.

L'invasion a ravagé le village où s'est passée l'enfance du général Chanzy; le lieu où repose son père, brave officier du premier empire, a servi d'ambuscade à nos ennemis.

Celui qui écrit ces lignes a fait la campagne jusqu'à Sedan. Le 29 août, il était au combat de Bois-les-Dammes, quand le village de Nouart. pays du général, se trouvait pris entre nos batteries et celles de l'armée prussienne. Plusieurs maisons furent détruites sous le feu croisé des projectiles.

Le général Chanzy a donc à venger, non-seulement sa grande patrie, celle pour laquelle il ne ménagera pas son courage, mais il éprouve le désir ardent de chasser l'etranger et de délivrer et la France et ses chères Ardennes.

Ed. C.
officier d'infanterie.

14 décembre 1870.

Chronique locale

Le ministre de la Justice à MM. les Préfets.

Le gouvernement de la défense nationale décrète:

Provisoirement, et jusqu'à ce qu'il en ait autrement décidé, les annonces judiciaires et légales pourront être insérées, au choix des parties, dans l'un des journaux publiés dans le département; néanmoins toutes les annonces judiciaires relatives à une même procédure seront insérées dans le même journal.

Fait à Bordeaux, le 28 décembre 1870.
Signé: Ad. Crémieux, L. Gambetta, Glaiz-Bizoin, L. Fourrichon.

Monseigneur ne recevra pas à l'occasion du 1er de l'An, à cause des circonstances.

Voici l'explication de la hausse énorme qui s'est produite subitement ces jours-ci sur le sucre. Il n'y auralt plus, paraît-il que deux raffineries d'exploitation à Bordeaux, et celles de Nantes dont Bordeaux tirait ordinairement son approvisionnement, auraient été réquisitionnées par l'administration de la *Guerre* pour le service exclusif de l'armée.

Ecole polytechnique.

Les cours de la 1re année d'études de l'Ecole polytechnique, s'ouvriront à Bordeaux, le 2 Janvier 1871.

Les jeunes gens nommés élèves a la suite du concours de 1870, seront casernés dans un local qui sera désigné par l'administration; ils seront invités à se présenter à partir du 31 décembre, allées des Tourny, 10, devant le président de la commission scientifique de la défense nationale, délégué provisoirement à la direction de l'Ecole ouverte à Bordeaux.

Ceux des élèves qui ont contracté un engagement pour la durée de la guerre sont déliés de cet engagement s'ils veulent entrer à l'Ecole ouverte à Bordeaux; mais s'ils préfèrent demeurer sous les drapeaux, les droits attachés à leur titre d'élève de l'école polytechnique seront entièrement réservés.

Dons patriotiques

En faveur des gardes nationaux mobiles du Lot,

reçus à la Préfecture (Division des affaires militaires.

Septième liste.

Mme Cambres, avocat à Cahors, 3 paires de chaussettes en laine.

Mme Villiès, directeur des postes à Cahors, (2e envoi) un gilet en flanelle, une chemise en flanelle et un caleçon en flanelle rouge.

Mme Calmettes, propriétaire à Thémines, 24 caleçons en coton écru et 50 paires de bas en laine.

Les dames de Gourdon, 58 paires de bas ou chaussettes en laine, 10 gilets en flanelle, 6 caleçons en coton écru, 7 caleçons en coton, 8 caleçons moleton, 5 bonnets en coton, 7 paire de gants, 3 cravates en laine, 2 mouchoirs de poche, 1 paire de manchettes en laine, 24 caleçons en moleton, 7 mouchoirs, 4 caleçons en moleton, un tricot en laine, 3 gilets en flanelle, 1 paire de bas et du vieux linge.

Mme Salgues, Gustave, à Figeac, 12 paires de chaussettes en laine.

Le conseil de guerre de la 12e division militaire, siégeant à Toulouse, a eu à s'occuper, dans son audience de samedi, d'une très grave affaire.

Le nommé Durand (Yves), soldat au 88e régiment de ligne, comparaît à la barre du conseil sous la double inculpation de: 1° refus formel d'obéissance à son lieutenant; 2° voies de fait envers un sergent de sa compagnie; le tout sous les armes et pendant l'exercice.

Voici le résumé succinct des faits. Dans le mois d'octobre dernier, la compagnie à laquelle appartenait l'accusé, faisait l'exercice sur une place de la ville de Cahors. Le lieutenant commandant la compagnie aperçoit Durand hors des rangs, qui excitait ses camarades à ne point manœuvrer. L'officier intime à ce soldat l'ordre de reprendre sa place: l'accusé refuse formellement par deux fois.

Le lieutenant ordonne à un sergent de faire conduire Durand à la prison: c'est alors que l'accusé saute à la gorge du sergent, le violente et le frappe à la joue.

C'est à raison de ces faits que Durand est aujourd'hui traduit devant un conseil de guerre.

Les antécédants de l'accusé sont déplorables: quoique âgé seulement de 22 ans, il a déjà subi six condamnations pour vagabondage, vol, rébellion et abus de confiance.

Me Louis Braud a présenté la défense.

Le conseil de guerre a condamné Durand à la peine de mort.

Dernières nouvelles

On mande de Lille, 21 décembre, qu'un corps saxon fort de 6000 hommes a quitté Chauny pour se rendre à Reims à marche forcée. Le bruit s'est répandu qu'une insurrection a éclaté dans cette ville contre les Prussiens.

Voici le nom des diplomates qui représenteront à la conférence de Londres, les diverses puissances signataires des traités de 1856,

M. Jules Favre représentera la France, — Lord Grandville, l'Angleterre; — Le comte Apponyé, l'Autriche; — Le baron Brunow, la Russie; Le comte Bernstorff, la Prusse; —Mussums Pacha, la Turquie.

Châlons, 28.

L'avant-garde de Garibaldi est entrée à cinq heures du matin à Dijon que l'ennemi avait évacué.

Madrid, 28 décembre.

Hier soir, à 7 heures, au moment où le maréchal Prim sortait des Cortès, sa voiture a été assillie rue Turco. Huit coups de feu ont été tirés par des individus qui passaient dans deux voitures de place, Le maréchal Prim a reçu deux balles dans l'avant-bras gauche, et une autre dans la main droite, dont un doigt a dû être amputé. Aucune arrestation n'a été faite.

On assure que le maréchal de Mac-Mahon aurait écrit au ministre de la guerre pour recommander le général de Chanzy, comme le seul capable de combiner et d'exécuter un plan de campagne.

Étude de Me Jules **BILLIÈRES**, avoué-licencié à Cahors, rue de la Liberté, maison Pagès

Publication

à fin de purge d'hypothèques légales inconnues.

On fait savoir à tous ce qu'il appartiendra, que par exploit du ministère de Cayla, huissier à Catus, en date du 24 décembre courant, enregistré, il a été, à la requête de M. Michel Fournié, propriétaire domicilié du lieu de Clusel, commune de Pontcirq, agissant en qualité de Maire, administrateur de ladite commune de Pontcirq, ayant élection de domicile chez maître Jules Billières, avoué, demeurant à Cahors, chargé d'occuper pour lui si besoin est, signifié à dame Jeanne Pradié, sans profession épouse du sieur François Fournié dit Lavergne, propriétaire, domicilié avec lui dudit Pontcirq, et à M. le Procureur de la république près le tribunal civil de Cahors, en son parquet sis au palais de justice de cette ville.

Un acte du greffe dudit tribunal civil de Cahors, en date du cinq décembre courant, enregistré et expédié constatant le dépôt audit greffe, d'une copie collationnée, signée dudit maître Jules Billières, enregistrée à Cahors, le premier décembre 1870, d'un contrat passé devant Me Perboyre, notaire aux Junies, le vingt-huit octobre dernier, enregistré, portant vente par ledit François Fournié, en faveur du requérant et dites qualités, d'une maison et ses dépendances, letout contigu, destiné à servir au dégagement des abords de l'Eglise de Pontcirq, et située au chef-lieu de la commune de ce nom, cette maison et les patus en dépendant confrontent à maison de Lacombe, au midi, au levant à patus du même et maison du vendeur, et du nord au couchant, à voies publiques, moyennant la somme de treize cents francs, afin que les susnommés n'en ignorassent et eussent à prendre telles inscriptitions d'hypothèques légales, qu'ils jugeront convenables sur les immeubles dont s'agit dans le cours de deux mois, à partir de ce jour, avec déclaration, que faute de le faire, lesdits immeubles en seront et demeureront affranchis et à M. le Procureur de la république, que ceux du chef desquels il pourrait être formé des inscriptions pour raison d'hypothèques légales, n'étant pas tous connus du requérant, les présentes seraient publiées conformément à la loi et aux avis du conseil d'état, sur la matière.

Pour extrait certifié conforme, par l'avoué poursuivant soussigné:

Cahors, le vingt-six décembre 1870.

L'avoué poursuivant,
Jules Billières.

Etude de Me Pierre POUZERGUES, avoué à Cahors.

EXTRAIT DE DEMANDE

en Séparation de Biens.

Par jugement contradtctoire du tribunal de 1re instance de Cahors, en date du treize décembre courant, en due forme, enregistré.

La dame Mélanie Bouyssié, sans profession, épouse de Jacques Faussil, menuisier, tous deux domiciliés à Crayssac; ayant, ladite dame, Me Pouzergues pour son avoué constitué.

A été séparée quant aux biens d'avec ledit Jacques Faussil son mari.

Pour extrait certifié conforme, à Cahors, le vingt-un décembre mil huit cent soixante-dix.

Signé: P. Pouzergues.

Dépêches Télégraphiques

Dernière heure

Bordeaux, le 30 décembre, 1870
12 h. 15 m. soir.

Nouvelles de Paris par ballon le *Bayard*, tombé près Laroche-sur-Yon, le 28.

Prussiens ont dirigé attaque furieuse contre forts Nogent, Rosny et le plateau d'Avron. Ils ont démasqué des batteries de siège. et tenté le bombardement, ils ont été repoussés avec pertes considérables. L'état moral de Paris est excellent.

L'ennemi vient d'évacuer Auxerre, emmenant son Préfet, et ses malades même mourants.

Pourtous les extraits et articles non signés A. Laytou

LIBRAIRIE UNIVERSELLE

J.-U. **CALMETTE** A CAHORS.

ÉTRENNES 1871

Publications illustrées. — Livres de luxe. — Paroissiens. — Livres de piété. — Albums photographiques. — Buvards. — Papeterie. — Articles de bureau fantaisie. — Cartes à jouer.

Ordo. — Agendas. — Annuaire. — Calendriers. — Cartes de France. — Plan de Paris. — Brochures polititiques diverses. — Théories.

La Guerre, par L. Befauçon, officier supérieur en retraite, 1 volume avec plans, 1 fr.

Almanach de la Défense nationale, illustré et orné de vignettes, par Gustave Claudin, 50 cent.

MISE EN VENTE:

Jolie photographie de **GAMBETTA** au prix modique de **15 et 50 centimes**. — *Par la poste même prix.*

MAL DE DENTS

Guérison instantanée par la SYRÉTHRINE LAHASUBIS. 1,50 le flacon.

Dépôts, à *Cahors*, chez M. Vinel, pharmacien; à *St-Céré*, chez M. Lafonpharmacien.

VÉSICATOIRE et PAPIER **d'Albespeyres**

Vésication rapide. Entretien parfait, sans odeur ni douleur.

CAPSULES RAQUIN *approuvées par l'académie de médecine*, qui a obtenu 100 guérisons sur 100 malades. — Exiger les natures ALBESPEYRES ET RAQUIN.

MANUFACTURE DE CIERGES, CHANDELLES & BOUGIES

Cires jaunes et blanches

Blanchisserie des Cires et Fonderie des Suifs

CIERGES pour **1re COMMUNION**

EMILE VARGUES

rue du Roc,

A GOURDON

BOUGIES pour **LES EGLISES**

Avis à MM. les Curés.

Les débris de cierges sont pris en échange à des prix avantageux. -- Prix modérés. —

FABRICATION SUPERIEURE

ALTÉRATIONS DU TEINT LE LAIT ANTEPHÉLIQUE pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève **masque de grossesse, taches de rousseur, lentilles, graipe les feux, rougeurs, boutons, efflorescences,** etc, — conserve la peau du visage unie et transparente. Paris, **CANDÈS et Ce**, boulevard St-Denis, 2; Cahors, à la pharmacie Vinel. Se défier des imitations **FLACON,**